

Exercice

→ Calculs à partir de la table de mobilité brute

(> manuel p. 173-175)

Questions

1. Calculez, à partir de la table de mobilité brute figurant dans votre manuel p. 173, le nombre d'individus en situation d'immobilité sociale, puis la part d'immobilité sociale, sur l'ensemble des personnes interrogées. Pouvez-vous déduire la part de mobilité sociale ? (Faites une phrase pour exprimer le résultat.)
2. Quel calcul doit-on faire pour déterminer la part des personnes, parmi celles ayant un père ouvrier ou un employé non qualifié, qui sont cadres ? Donnez le résultat de ce calcul et faites une phrase pour le présenter.
3. Parmi les cadres, quelles est la part des personnes qui ont un père ouvrier ou employé non qualifié ? (Expliquez votre calcul.)

INFO

Les deux derniers pourcentages que vous venez de calculer, répondent, en réalité, à deux questions différentes !

- Pour le premier, on se demande comment se répartissent, dans les différentes catégories socioprofessionnelles, les personnes dont le père est « ouvrier ou un employé non qualifié ». Un certain pourcentage d'entre-elles est cadre. On s'intéresse donc à la DESTINÉE des individus ayant en commun la catégorie socioprofessionnelle de leur père.
- Pour le deuxième, on se demande comment se répartissent entre les différentes « origines » possibles les personnes qui appartiennent à la catégorie socioprofessionnelle « cadre ». Un certain pourcentage d'entre-elles a un père ouvrier ou employé non qualifié. On s'intéresse donc à l'ORIGINE (ou au RECRUTEMENT) des individus ayant en commun leur catégorie socioprofessionnelle.

→ À partir des chiffres bruts de la table de mobilité, il est donc possible de construire deux autres tables, en pourcentage, qui répondront à deux questions différentes selon la manière dont ces pourcentages sont calculés : la table de DESTINÉE et la table d'ORIGINE (ou de RECRUTEMENT).